

Notre contexte charentais...

Depuis plusieurs années, la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente** est partenaire du **Grand Angoulême** et du **Pays Sud Charente** dans la mise en œuvre des **Contrats Locaux Initiatives Climat (CLIC)**.

Ces CLIC ont pour but de mettre en œuvre des actions d'information, de sensibilisation, d'amélioration des pratiques environnementales et plus généralement de développer des programmes visant à minimiser l'impact global des entreprises, citoyens et collectivités sur le climat et l'environnement.

C'est dans ce contexte que l'opération de **Diagnostic des émissions de Gaz à Effet de Serre (DiaGES)** s'est développée, avec une application sur tout le département de la Charente.



Pour obtenir plus de renseignement et prendre rendez-vous pour un diagnostic gratuit, contactez la conseillère environnement de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat :



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Charente

CHAMBRE DE METIERS ET DE
L'ARTISANAT

68, avenue Gambetta - 16000 ANGOULEME
Fantine ALIBEU : 05 45 90 47 00
f.alibeu@cm-angouleme.fr

Selon les entreprises, ces diagnostics pourront également être réalisés par :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME

25, Bd Besson Bey - 16000 ANGOULEME
Tél : 05 45 38 60 60



PAYS SUD CHARENTE

2, Rue Jean Rémon - 16210 CHALAIS
Tél : 05 45 98 18 52

Avec le concours financier de :



Artisans, commerçants, TPE,
acteurs dans la lutte contre
le changement climatique

Demandez le
Diagnostic Gaz à Effet
de Serre gratuit !



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Charente

Le Diagnostic des émissions de Gaz à Effet de Serre (DiaGES) consiste à étudier 6 postes principaux dans l'entreprise :



Achats des matériaux et emballages



L'activité de chaque entreprise génère des émissions de gaz à effet de serre, via l'énergie consommée pour le chauffage, la production, les déplacements...

Transport des marchandises



Mais pour limiter ces émissions, responsables du dérèglement climatique, vous pouvez agir !

Déplacement des personnes



Energie des locaux



Fluides frigorigènes



Déchets



Des petits gestes qui peuvent rapporter gros !

Maîtriser l'énergie dans votre entreprise, ce n'est pas seulement faire un geste pour l'environnement et les générations futures, c'est une attitude citoyenne qui génère aussi des économies financières et valorise votre image auprès de vos clients.

TEMOIGNAGE

« J'ai découvert que le poste du frigorigène constituait 31% des émissions à effet de serre de l'entreprise. J'ai aussi pris conscience des risques de pollution encourus en cas de fuite du fluide. Ce diagnostic gratuit m'a aidé à réfléchir sur les investissements à prévoir dans les quatre ans, non seulement dans le frigorigène mais aussi dans le transport. J'ai constaté que la préoccupation environnementale servait la compétitivité de l'entreprise. Par exemple, en diminuant de 50% les emballages, j'ai réduit d'autant le nettoyage et ai gagné en productivité. »

Sébastien Boisson, dirigeant de Jean Cuiot Traitteur à Chives (17)

Le DiaGES est gratuit, et vous permet de :

- Quantifier vos émissions de gaz à effet de serre.
- Identifier et mettre en place des solutions concrètes pour diminuer les émissions de votre entreprise.
- Réaliser des économies financières et des économies d'énergies (moins d'énergie consommée = moins d'énergie facturée).
- Valoriser l'image de votre entreprise.